

## *Un « Brexit » so British*

Vaïa Demertzis

**L**e 23 juin 2016, les citoyens britanniques ont tranché : à 51,9 %, ils ont choisi de quitter le giron européen, 43 ans après l'avoir rejoint. Les incertitudes liées au score serré entre les deux camps dans les sondages, puis les premières prévisions de fin de soirée qui donnaient vainqueur le maintien dans l'Union européenne, sont balayées à la hauteur du taux élevé de participation – 72,2 %<sup>1</sup>. Le résultat du référendum n'est pas contestable.

Les divisions qui traversent le Royaume-Uni et qui continueront de l'agiter ne sont pas contestables non plus. La campagne a été menée durement, sur fond de polémiques autour de l'immigration, de l'économie et de la souveraineté, et elle a été endeuillée par le meurtre d'une députée travailliste menant campagne contre le Brexit. Les fractures sont multiples, la question du maintien ou non dans l'Union européenne a révélé plusieurs clivages au sein de la société britannique.

### **D'un extrême à l'autre**

Ces divisions sont à l'image des deux extrêmes que sont les votes enregistrés à Gibraltar et à Boston : le maintien dans l'Union européenne a recueilli 95,9 % de voix dans le premier cas (plus de 15 points devant le second meilleur score) et à peine 24,4 % dans le second.

Le plébiscite de Gibraltar doit se comprendre par la situation très particulière du rocher. Situé au sud de l'Espagne mais appartenant au Royaume-Uni, c'est le seul territoire britannique d'outre-mer situé autour du continent européen. Territoire sous souveraineté et contrôle britanniques, Gibraltar fait partie de la Communauté économique européenne depuis l'adhésion du Royaume-Uni en 1973, mais il est doté d'un statut unique au sein de l'Union européenne : à l'inverse du Royaume-Uni, il est exclu de quatre domaines de politique commune, à savoir l'union douanière, la politique commerciale, la politique agricole et la politique de la pêche. Surtout, Gibraltar n'est pas soumis à l'obligation de prélever la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), ce qui a permis le développement d'une économie liée notamment aux jeux en ligne sur ce petit territoire de 6,8 km<sup>2</sup>. Alors que

---

<sup>1</sup> Lors des élections législatives de 2015, ce taux s'élevait à 66,1 %, tandis qu'il était de 35,6 % lors des élections européennes de 2014.

leur territoire est revendiqué de longue date par l'Espagne, le vote des Gibraltariens exprime la volonté de maintenir ces spécificités au sein de l'Union européenne – en particulier le statut douanier particulier – et de ne pas subir de nouvelle pression de la part du voisin espagnol.

À l'opposé, Boston est une ville de l'est de l'Angleterre qui a connu un important flux d'immigration est-européenne (principalement polonaise, lettone et lituanienne) depuis l'élargissement européen de 2004<sup>2</sup>. Selon les données de l'Office national britannique de statistiques<sup>3</sup>, la proportion de personnes qui ne sont pas nées au Royaume-Uni atteint près de 15 % de la population totale de Boston. Surtout, elle y a augmenté de 467 % entre les recensements de 2001 et de 2011, soit la plus importante progression du pays. Le vote des Bostoniens semble avant tout refléter les craintes de la population quant à la gestion de la diversité au sein de la cité.

## Au sein du Royaume-Uni, une division territoriale Nord-Sud

Au-delà de ces cas extrêmes et de leurs spécificités, le vote met en exergue la fracture Nord-Sud qui oppose les quatre composantes du Royaume-Uni : l'Écosse et l'Irlande du Nord ont toutes deux voté en faveur du maintien dans l'Union européenne – à hauteur de 62,0 % et de 55,8 % respectivement –, tandis que l'Angleterre et le Pays de Galles ont choisi le Brexit – par 53,4 % et 52,5 % des suffrages. Cette division pose inévitablement la question des relations institutionnelles à l'intérieur du Royaume-Uni, où un processus de dévolution du pouvoir central aux institutions écossaises, galloises et nord-irlandaises est en cours depuis plusieurs années.

Du côté écossais, ce résultat ravive les velléités – à tout le moins discursives – d'indépendance dans le chef du Scottish National Party (SNP). La présidente de cette formation, Nicola Sturgeon, qui est également Première ministre d'Écosse, a déclaré dès le lendemain du référendum sur le Brexit que « la possibilité d'un second référendum doit être sur la table et elle est sur la table ». La prudence est toutefois de mise car, débattue de longue date, la question d'une indépendance écossaise s'est récemment heurtée à un échec. Lors d'un référendum organisé en septembre 2014, 55,3 % des Écossais se sont prononcés en faveur du maintien dans le Royaume-Uni. Ce résultat a provoqué la démission du Premier ministre d'Écosse d'alors, Alex Salmond (SNP). Demander la tenue d'un nouveau référendum sur l'indépendance écossaise requiert, pour le parti indépendantiste au pouvoir, de s'assurer d'être en mesure de remporter ce vote. Un deuxième échec ébranlerait en effet durablement le SNP et risquerait de l'éloigner du pouvoir. Sans doute échaudé par sa propre expérience, A. Salmond a suggéré que l'Écosse demande un mandat de négociation à son propre Parlement pour assurer sa position dans

---

<sup>2</sup> On se rappellera que, à l'inverse d'autres pays, le Royaume-Uni n'a pas utilisé la possibilité de reporter à plus tard l'accès des citoyens des nouveaux États membres à son territoire.

<sup>3</sup> Office for National Statistics, *2011 Census for England*, [www.ons.gov.uk/census/2011census](http://www.ons.gov.uk/census/2011census). Voir l'analyse des statistiques de ce recensement présentée par A. KRAUSOVA et C. VARGAS-SILVA, « England: Census Profile », *Migration Observatory briefing*, Oxford, University of Oxford (COMPAS), août 2014.

le marché unique européen, estimant que l'Union européenne trouverait une solution technique pour garantir cette place.

Le cas irlandais se pose en d'autres termes puisque la séparation entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord devient *ipso facto* une frontière physique et symbolique entre un pays membre de l'Union européenne et le Royaume-Uni, en voie de sortie de cette Union. Outre qu'elle marque la séparation en deux de l'île, cette frontière sera la seule frontière terrestre entre l'Union européenne et le Royaume-Uni – si l'on exclut le kilomètre de long où Gibraltar est en contact avec l'Espagne. Or le processus de pacification en Irlande du Nord s'est reposé en partie sur l'Union européenne après les accords de paix de 1998, qui ont mis un terme à trois décennies d'affrontements violents entre catholiques et protestants. Les subventions régionales européennes ont soutenu financièrement l'Irlande du Nord, et ses échanges avec la République d'Irlande au sein du marché unique européen ont permis le développement d'une économie encore fragile, qui pourrait être menacée par le retour de cette frontière. Le Sinn Féin, parti politique républicain représenté à la fois dans les parties nord et sud de l'île, a appelé dès le lendemain du référendum sur le Brexit à un référendum sur l'unification de l'Irlande, soulignant que, le 23 juin 2016, les Nord-Irlandais se sont majoritairement prononcés en faveur du maintien dans l'Union européenne. Potentiellement, la situation de l'Irlande pourrait s'avérer délicate. Le *statu quo* pourrait raviver les tensions avec Londres, les Nord-Irlandais qui ont refusé le Brexit pouvant tenir les Anglais pour responsables de leur départ de l'Union européenne. Mais une unification de l'île pourrait tout autant raviver les tensions en son sein : les protestants s'y sentiraient probablement abandonnés de Londres et noyés dans un vaste espace dirigé par les catholiques et leurs supposés alliés du Sud.

Cette fracture Nord-Sud interroge plus largement la place des régions dans l'Union européenne, et elle devrait retenir l'attention dans les capitales dont l'État est en proie à des contestations nationalistes internes. Tel est particulièrement le cas en Belgique et en Espagne, confrontées à des volontés d'indépendance en Flandre, en Catalogne<sup>4</sup> ou au Pays basque notamment. Certes, les régions sont au cœur de la politique de cohésion de l'Union européenne et elles bénéficient d'une certaine redistribution via les fonds européens<sup>5</sup>. Mais va désormais se poser avec acuité le débat sur leur place au sein de l'Union et la manière de les associer au processus décisionnel européen. En Belgique, les partenaires de la majorité fédérale ne partagent pas tous le même point de vue : tandis que le Premier ministre, Charles Michel, membre d'un parti europhile, le MR, a réagi au verdict électoral britannique en appelant de ses vœux un approfondissement du projet européen, les parlementaires européens de la N-VA, parti euroréaliste, ont

---

<sup>4</sup> En novembre 2014, en dépit de l'interdiction posée par le pouvoir central espagnol pour cause d'inconstitutionnalité, s'est tenu un référendum sur l'indépendance de la Catalogne. Quelque 80,7 % des votants se sont prononcés en faveur de l'indépendance.

<sup>5</sup> Les fonds européens structurels et d'investissement (FESI) comprennent le Fonds social européen (FSE), le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). S'y ajoute le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

aussitôt après fustigé les appels à un « grand saut en avant vers un super-État européen », appelant au contraire l'Union européenne à poser des limites claires <sup>6</sup>.

## En Angleterre même, un clivage géographique

À cette première division géographique s'en ajoute une seconde, interne à l'Angleterre. Or celle-ci représente à elle seule 83 % de la population totale du Royaume-Uni, l'Écosse, l'Irlande du Nord et le Pays de Galles se partageant les 17 % restants. Analyser les rapports internes à l'Angleterre n'est donc pas sans intérêt.

À Londres – capitale cosmopolite de 8,6 millions d'habitants – et dans quelques autres grandes villes (Bristol, Leicester, Liverpool et Manchester notamment), le vote en faveur du maintien dans l'Union européenne a dominé, grimant jusqu'à 75 % dans la métropole londonienne. À Birmingham – la deuxième ville d'Angleterre –, dans bon nombre de villes de moyenne importance (Bradford, Sheffield, Sunderland...) et dans les campagnes de manière générale, c'est le vote en faveur du Brexit qui a dominé, dépassant parfois les 60 %.

On peut voir dans cette opposition une manifestation du clivage urbain-rural, soit une fracture entre le monde des villes et celui des campagnes. Il n'est toutefois pas certain que l'enjeu soit principalement de cette nature. On peut sans doute tout autant voir dans le résultat divergent du référendum un clivage de type centre-périphérie : on observe un écart à la fois socio-économique et culturel entre les citoyens des grandes villes, à l'attractivité économique internationale et à la population hétérogène, et ceux éloignés de ces mêmes villes, qu'ils vivent en milieu rural ou dans des villes de seconde importance, réputés plus conservateurs et sensibles aux arguments liés à l'immigration.

## Une fracture générationnelle

La population britannique s'est aussi fortement divisée dans ce référendum autour d'un clivage générationnel, rapidement pointé dans les sondages d'opinion et largement débattu par la presse : les jeunes Britanniques sont majoritairement en faveur d'un maintien dans l'Union européenne, alors que les citoyens britanniques plus âgés se positionnent contre, le taux de refus s'amplifiant avec l'âge.

Cette « génération du Brexit » a connu le premier référendum de 1975 qui, deux ans à peine après l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté économique européenne, se posait déjà la question du maintien britannique dans le giron européen <sup>7</sup>. C'est également la génération de Margaret Thatcher. Elle qui, en 1979, alors qu'elle venait de devenir Première ministre du Royaume-Uni, lança aux huit autres États membres de la Communauté économique européenne : « *I want my money back* », formule par laquelle

---

<sup>6</sup> Délégation de la N-VA au Parlement européen, « Brexit: wake-up call voor Europa. Niet goed voor de EU, niet goed voor Vlaanderen », communiqué de presse, 24 juin 2016.

<sup>7</sup> Le vote en faveur d'un maintien dans la Communauté économique européenne avait alors recueilli 67,2 % des voix, avec un taux de participation au vote de 64,6 %.

elle réclamait la correction du déséquilibre perçu par le Royaume-Uni entre sa contribution financière au budget européen et ce qu'il en recevait <sup>8</sup>.

À l'opposé, la génération des jeunes adultes a grandi au sein de l'Union européenne <sup>9</sup> et n'a donc pas connu le « grand Royaume-Uni » auquel se référait la campagne pro-Brexit. Certains d'entre eux ont étudié à l'étranger dans le cadre des programmes d'échange Erasmus et Erasmus+ <sup>10</sup>, qui ont façonné une vision plus cosmopolite de la place du Royaume-Uni dans un monde global <sup>11</sup>. Or, parmi les votants, les jeunes Britanniques constituent traditionnellement le groupe qui s'abstient le plus, favorisant de ce fait le choix de la génération précédente, qui semble s'être massivement déplacée pour voter <sup>12</sup>. Cette faible mobilisation des jeunes n'est ni récente ni spécifiquement britannique. Au Royaume-Uni, la participation politique des jeunes aux élections législatives, particulièrement celle des 18-24 ans, est depuis longtemps inférieure à la participation des autres tranches d'âge <sup>13</sup>. À l'échelle européenne, ce sont les jeunes entre 18 et 24 ans qui se sont le plus abstenus aux élections européennes de 2014, alors qu'ils se montrent les plus positifs à l'égard de l'Union <sup>14</sup>.

\*

\*   \*

L'analyse des votes émis lors du référendum sur le maintien ou non du Royaume-Uni dans l'Union européenne révèle des fractures nettes qui se dessinent sur le territoire britannique dans son ensemble, au sein de la composante anglaise particulièrement ainsi qu'entre les générations. Loin d'être anecdotiques, ces divisions risquent d'affecter durablement la vie politique et institutionnelle britannique, à l'image des premières crises qui agitent tant les partis que les médias, les places financières ou les réseaux sociaux.

Pour citer cet article : Vaïa DEMERTZIS, « Un “Brexit” so British », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 28 juin 2016, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).

<sup>8</sup> Il faudra cinq ans à M. Thatcher pour obtenir un rabais britannique conséquent.

<sup>9</sup> L'appellation « Union européenne » date officiellement du Traité de Maastricht, entré en application en janvier 1993.

<sup>10</sup> Le premier programme Erasmus a été adopté en 1987. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, Erasmus+ est le nouveau programme de l'Union européenne (2014-2020) pour l'éducation et la formation, la jeunesse et le sport. Il regroupe et remplace sept programmes précédents.

<sup>11</sup> Sur l'année académique 2013-2014, 15 610 étudiants britanniques ont bénéficié du programme européen de mobilité étudiante.

<sup>12</sup> Un sondage d'avril 2016 établi par l'institut Opinion pour le journal britannique *The Guardian* indiquait que 52 % des 18-24 ans prévoient de se rendre aux urnes, contre 81 % des plus de 55 ans. Selon un autre sondage, réalisé par Yougov le 23 juin 2016, les 18-24 ans étaient favorables à 75 % au maintien de leur pays dans l'Union européenne, contre 25 % seulement en faveur d'une sortie.

<sup>13</sup> S. PICKARD, « Trying to Turn up the Turnout: Youth Wings and the Youth Vote in the 2015 General Election », *Revue française de civilisation britannique*, vol. XX, n° 3, 2015.

<sup>14</sup> Parlement européen/TNS Opinion, *Étude post-électorale 2014 : élections européennes 2014. Synthèse analytique*, octobre 2014.